

Conseil de Concertation Locative

Compte rendu de réunion du 3 juillet 2020

Présent.es :

- Delphine BARISIC : directrice de la clientèle et des territoires
- Benoit MARIN : secrétaire général
- Monsieur DIACON : administrateur représentant l’ADEIC
- Monsieur EVEILLEAU : représentant l’AFOC (visioconférence)
- Madame LACROIX : représentant la CNL13, directrice fédérale
- Madame LAIDAINI : représentant la CLCV (visioconférence)
- Madame MOUTON : administratrice représentant la CNL13 (visioconférence)

Absent.es excusé.es :

- Madame GABOURG : administratrice représentant l’AFOC

Ordre du jour

- Démarche d’actualisation du PCL
- Mise en place des contrats
- Questions diverses

1 – Démarche d'actualisation du Plan de Concertation Locative

Les sociétés Immobilière Méditerranée et Logeo Méditerranée avaient chacune élaboré leur propre PCL. Le PCL Logeo Méditerranée n'avait pas été signé, et du fait même de la fusion, le conseil se réunit ce jour pour l'élaboration du Plan de Concertation Locative 3F Sud.

- **Versement 2019**

70% des versements ont déjà été effectués pour Immobilière Méditerranée.

3F Sud est dans l'attente du bilan 2019 pour verser le solde, déduction faite des versements d'Immobilière Méditerranée, sur la base de l'option 1 ici reproduite :

Simulation des subventions versées au titre de l'exercice 2019 (2€/lgt)				
Application séparée des accords Immobilière Méditerranée et Logeo Méditerranée				
Patrimoine 31/12/2018	Immobilière Méditerranée	Voix	Sièges obtenus	Subvention
5799	ADEIC	209	2	6 481,24 €
	AFOC	99	1	3 070,06 €
	CLCV	66	0	2 046,71 €
	Total exprimé	374		11 598,00 €
Patrimoine 31/12/2018	Logeo Méditerranée	Voix	Sièges obtenus	Subvention
3268	AFOC 83	74	0	1 249,78 €
	CNL	231	2	3 901,33 €
	CLCV	82	1	1 384,89 €
	Total exprimé	387		6 536,00 €

- **Modalités de versement 2020**

70% sont à verser selon ces modalités :

- La somme des voix Logeo Méditerranée / Immobilière Méditerranée
- La somme du patrimoine
- Le calcul des pourcentages

Simulation des subventions versées au titre de l'exercice 2020 (2€/lgt)				
Patrimoine 31/12/2019	3F Sud	Voix	Sièges obtenus	Subvention
9234	ADEIC	133,7	1	6 518,94 €
	AFOC	90	1	4 388,66 €
	CNL	83,3	1	4 060,43 €
	CLCV	71,8	0	3 499,98 €
	Total exprimé	378,7		18 468,00 €

L'ensemble des représentants des locataires approuvent les modalités de versements 2019 et 2020 telles que présentées.

Une relecture du PCL Immobilière Méditerranée est faite en séance, des modifications ont été apportées, une prochaine séance validera le projet qui sera soumis à l'approbation du conseil d'administration d'octobre 2020.

2 – Mise en place des contrats

Ce point n'a pu être abordé faute de temps et sera donc présenté lors de la prochaine séance du vendredi 11 septembre 2020.

3 – Question diverses

Néant.